

quaient près de 1,600 mises à pied dans huit usines de produits textiles du Québec. Et depuis ce temps-là, monsieur l'Orateur, plusieurs sont au courant que l'industrie textile canadienne, plus particulièrement dans la province de Québec, traverse des moments difficiles, en raison des importations considérables qui se font régulièrement.

C'est une des raisons qui a amené la compagnie Chemcell Limitée à annoncer, il y a déjà quelques mois, la fermeture éventuelle de son usine de Montmagny, ville de la circonscription de Bellechasse, dont je suis le représentant. Et si cette fermeture devient une réalité, au moins 400 ouvriers seront mis à pied.

Encore là, c'est une des conséquences de la politique d'imprévoyance du gouvernement en matière de commerce international. Là-dessus, je serais tenté de citer un sénateur libéral, président du comité du Sénat sur la pauvreté, le sénateur Croll. J'ai trouvé qu'il était courageux d'informer le gouvernement des conséquences de sa politique, en disant ce qui suit:

Le chômage, comme la pauvreté, n'est plus ce qu'il était et ni l'un ni l'autre ne seront tolérés dans notre pays.

Je poursuis la citation:

Le gouvernement a choisi un mal, le chômage élevé, pour en combattre un autre, l'inflation. Les deux ont une certaine valeur mais, dans le moment, celle du chômage est non seulement monétaire mais sociale, portant durement atteinte à la dignité humaine et à l'espoir.

Le sénateur a donné comme exemple un père de famille âgé de 40 ans, qui possède une maison, une voiture, et qui a certaines obligations. Or, soudain, le voici sans travail, mis à pied indéfiniment, sans espoir de pouvoir se replacer demain. «Où un homme qui dépasse 40 ans peut-il se trouver un nouvel emploi dans notre société actuelle?» a demandé le sénateur.

Aujourd'hui, au cours de la période des questions, un député a demandé s'il y aura bientôt un programme de «Perspectives-Jeunesse» pour les personnes âgées? Cela paraissait peut-être un peu amusant, mais il faudra nécessairement revenir au sérieux et examiner la situation pour les personnes de 40 ans ou plus qui perdent leur emploi et qui ne sont pas toujours en mesure de s'en trouver un autre. Ce sont des personnes humaines qui méritent de vivre et dont la société doit nécessairement s'occuper, et ce immédiatement.

• (4.50 p.m.)

Conseillera-t-on à cet homme d'avoir recours à l'assistance sociale? Va-t-il demander au sénateur? Pour ma part, je n'oserais pas le faire, parce qu'il a seulement 40 ans et qu'il est encore bon, le bonhomme. Il est encore capable de servir son pays. Devrait-on conseiller aux chômeurs de demander des cours de recyclage au ministre de l'Immigration et de la Main-d'œuvre (M. Lang) ou leur dire d'espérer et souhaiter que des prestations de chômage pourront leur être versées éventuellement? Ou que le gouvernement pourrait devenir leur patron en dernier ressort et leur conseiller de se serrer la ceinture pour que le cauchemar disparaisse? Ou devons-nous leur dire qu'ils devraient être fiers de se sacrifier dans l'intérêt national, qu'ils sont de vrais patriotes, des gens qui se sacrifient pour tâcher d'assurer du travail au autres, qui se serrent la ceinture et regardent travailler les autres.

Nous ne devons pas permettre la hausse du taux du chômage, a dit le sénateur Croll.

Il y a un malaise au pays et le chômage ne saurait le résoudre.

Monsieur l'Orateur, je me plais à citer un autre député libéral, justement parce que le gouvernement a été informé non seulement par l'opposition, mais par des ministériels qui ont pris leur rôle au sérieux et qui ont agi à temps. Je veux parler du député de Trinity (M. Hellyer), ancien ministre, qui s'est dissocié du gouvernement actuel en raison de la politique économique de celui-ci, qui distribue la misère au lieu de la prospérité.

Ce député, qui n'est plus ministre, attaqua de front la politique économique de son gouvernement. L'honorable député de Trinity, intervenant dans un débat à la Chambre, a soutenu que, techniquement et financièrement, la politique du gouvernement est un désastre presque total et, moralement, un échec complet.

D'autre part, l'honorable député de Matane (M. De Bané), qui siège parmi les ministériels, n'est pas toujours félicité par ses collègues. C'est tout de même lui qui a déclaré publiquement que la politique économique actuelle du gouvernement nous mène vers une société barbare et féroce. Ce sont des mots assez graves. Ce n'est pas nous qui faisons de telles déclarations, mais bien des députés élus sous la bannière libérale en 1968 qui sont déçus de la politique économique du gouvernement.

Un autre membre du cabinet du très honorable premier ministre a, par la suite, également démissionné—ce n'est pas le moindre, il est lui-même économiste—en raison de la politique économique et sociale du gouvernement qui n'est pas orientée vers l'établissement d'une société juste au Canada: il s'agit de l'ancien ministre des Postes et Communications (M. Kierans).

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a dit que la surtaxe américaine aura des effets néfastes pour le Canada, mais que les effets auraient été encore plus néfastes si lui et son collègue, le ministre des Finances (M. Benson), ne s'étaient rendus aux États-Unis pour faire comprendre aux Américains tout le mal que cette taxe causera au Canada. C'est formidable!

Je suis convaincu que les Américains ont écouté avec attention les propos des ministres canadiens—c'est sûr: ce sont des gens polis—mais qu'ils connaissaient à l'avance les effets de cette politique, sans quoi ils ne l'auraient pas adoptée. Bien sûr, ils l'ont adoptée pour se protéger. Même si on va leur dire que cela nous fait mal, ils ne la supprimeront pas aujourd'hui ou demain. Supposons que tous les pays qui exportent aux États-Unis font des représentations identiques à celles du Canada, est-ce que cela aura pour effet de changer la politique américaine? Je ne le crois pas.

Au sujet des questions qui lui ont été posées par les membres du comité parlementaire, aux États-Unis, le président du bureau des conseillers économiques américains a déclaré:

La surtaxe de 10 p. 100 sur les importations ne fera pas partie de la scène permanente. Mais je ne me risquerai pas à deviner combien de temps elle restera en vigueur.

On sait que les journaux ont indiqué que cela pourrait durer 90 jours seulement, mais tout le monde sait que les mesures temporaires deviennent parfois permanentes, et c'est pour les faire accepter à petites doses par la population qu'elles sont annoncées par les gouvernements comme étant temporaires.

Qu'on se rappelle, à titre d'exemple, les taxes temporaires canadiennes qui sont malheureusement devenues permanentes dans bien des cas. La surtaxe américaine a pour but principal de protéger des industries américaines,